

COMMUNIQUE

FASHION B. AIR annonce qu'au terme d'une procédure d'éviction initiée par le bailleur des locaux de la boutique située 26 avenue des Champs Elysées – 75008 PARIS, et suite à un rapport d'expertise judiciaire, elle a perçu une indemnité d'éviction.

Cette indemnité représente une plus-value brute de 5,5 millions d'euros qui se traduira dans les comptes de l'exercice en cours dont la clôture est au 31 mars 2020.

D'autres arbitrages de boutiques dans le réseau sont en cours de réalisation et devraient générer des plus-values de cession sur l'exercice.